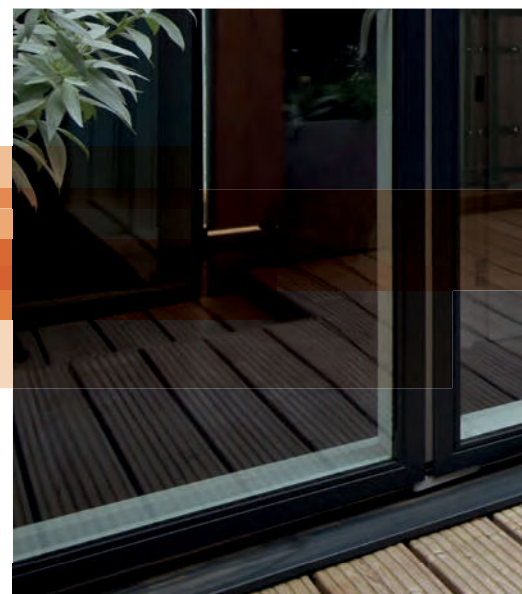




GUIDE PRATIQUE

pour lames terrasse résineuse



L'utilisation des lames de terrasse en usage extérieur est régie par plusieurs textes : **la norme NF B 54-040 et le DTU 51.4 nouvelle génération.**

Il existe trois sollicitations différentes de platelage extérieur :

- > **Sollicitation « 1 »**
correspondant à une utilisation individuelle.
- > **Sollicitation « 2 »**
correspondant à une utilisation publique légère, type écoles, cafés, restaurants...
- > **Sollicitation « 3 »**
correspondant à une utilisation publique lourde, type bâtiments publics, quais de gare...

Ces trois types de platelages peuvent être élaborés de deux façons différentes :

- > **Conception courante :**
typologie de platelage qui ne facilite pas l'écoulement de l'eau et qui à terme constitue des points d'insalubrité.
- > **Conception élaborée :**
typologie de platelage qui est conçue pour faciliter l'écoulement de l'eau et donc améliorer la pérennité du platelage à long terme.

Cela influe directement sur les sections minimales tolérées pour la mise en œuvre de réalisations (lambourdes notamment).



CONSEILS TECHNIQUES

ESTIMER LES QUANTITÉS

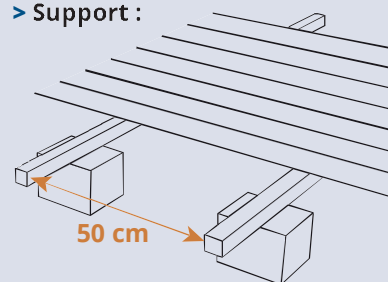
- > **Support :**
2,5 ml de support par m² de surface.
- > **Lames de caillebotis :**
 - Largeur 90 mm :**
10,5 ml de lames par m².
 - Largeur 115 mm :**
8,5 ml de lames par m².
 - Largeur 145 mm :**
7 ml de lames par m².
- > **Vis pour lames de caillebotis :**
 - Largeur 90 mm :** 55 vis par m².
 - Largeur 115 mm :** 40 vis par m².
 - Largeur 145 mm :** 35 vis par m².

CHOISIR LES PRODUITS

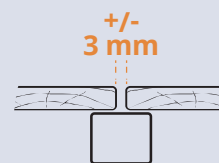
- > **Support :**
 - Sur dalle béton :** bois épaisseur 45 mm (le plus employé est le 45 x 70).
 - Sur plot :** bois à définir selon l'écartement des plots.
- > **Lames de caillebotis :**
Seuls l'esthétique et le coût guident votre choix.
- > **Vis :**
La longueur de la vis doit être au minimum de 50 mm pour les lames de 22 mm d'épaisseur et de 60 mm pour les lames de 28 mm d'épaisseur.

POSER

> Support :



> Lames :



COUPE

Toutes les coupes doivent être retraitées ou repeintes, même si elles ne sont pas visibles.

ENTRETIEN

Pour les lames en bois traité :
à la pose, puis quelques mois après.

(Voir nos produits d'entretien p. 29.)



RECOMMANDATIONS

La réalisation d'une terrasse en bois de qualité doit respecter les spécifications établies dans le DTU 51.4 « Platelages extérieurs en bois ».

ATTENTION : *Si vous souhaitez effectuer une terrasse en hauteur posée sur une structure porteuse (au-delà de 1 mètre de haut), il faut se référer aux règles définies dans les normes dédiées à la charpente (DTU 31.1).*

DIMENSIONNEMENT

ET STABILITÉ DE L'OUVRAGE

Dans un platelage, plusieurs données entrent en ligne de compte pour le calcul de sa résistance :

- > section des lambourdes ;
- > entraxe entre lambourdes ;
- > section des lames ;
- > masse volumique du bois ;
- > type d'ancrage des lambourdes sur le support.

Les lambourdes doivent être fixées au support.

SALUBRITÉ

LONGÉVITÉ

Les platelages en bois sont parmi les ouvrages les plus exposés à l'humidité ambiante et à l'eau stagnante.

Pour garantir leur longévité, il faut s'assurer :

- > du bon écoulement de l'eau ;
- > de la bonne ventilation des lambourdes et de la sous-face des lames ;
- > de la compatibilité du bois choisi avec la classe d'emploi dans laquelle l'ouvrage aura été affecté.



RÉUSSIR SON PROJET

- > **Éloigner les lambourdes du sol**, soit par des cales imputrescibles, soit par leur système d'ancrage, pour les isoler de l'humidité et permettre à l'eau de s'écouler par-dessous.
- > **Éviter les stagnations d'eau** dans les jonctions de lames ou de lambourdes en laissant un jeu suffisant.
- > Utiliser des connecteurs et fixations **en acier inoxydable**.
- > **Ne pas créer de zones de rétention d'eau** à l'endroit des fixations (vis trop enfoncées).
- > **Conserver des entrées et sorties d'air** sur les côtés de la zone recouverte par le platelage, pour favoriser le séchage rapide de l'ouvrage et limiter le développement des champignons.
- > Si possible, **concevoir le platelage avec une légère pente** pour l'écoulement de l'eau sur les lames.
- > **Pour les bois traités :** appliquer un produit de traitement par badigeonnage sur les coupes. Dans le cas d'une utilisation en contact avec le sol, tout usinage des bois traités par autoclave vide et pression est à proscrire.